

BONNES PRATIQUES EN MAGASIN

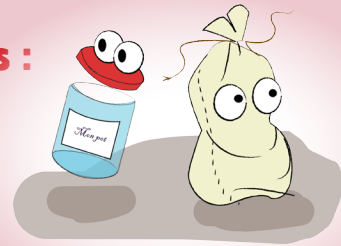


RAPPORTER SES CONTENANTS

... MAIS PAS N'IMPORTE LESQUELS !

Pour réduire les déchets, nous vous encourageons à rapporter vos contenants :

- **boîtes verre ou plastique** pour la boucherie-charcuterie, les rayons traiteur et fromages,
- **sacs** pour le rayon fruits & légumes et le pain,
- **bocaux, boîtes ou sacs** pour le rayon vrac.



La loi précise néanmoins quelques points importants pour garantir une bonne hygiène de cette pratique :

- 1** Les contenants doivent être **propres, secs, et en bon état**. Pour votre sécurité, **nous pouvons être amenés à les refuser en cas de doute**, car nous ne pouvons pas prendre de risque de contaminations.
- 2** Chez vous, veillez à ce qu'ils soient **stockés à l'abri de contaminations diverses** (poussières, moisissures, produits chimiques, résidus, insectes...)
- 3** **Adaptez le contenant à la denrée qu'il contient** (pas de sac coton pour un produit gras ou collant de sucre par exemple)

Ensuite, d'autres précisions sont données en fonction du type de contenant :

- **tous les contenants en verre sont aptes au contact alimentaire** ; ils doivent pouvoir être fermés correctement
- **Important** : les boîtes plastiques doivent être déclarées aptes au contact alimentaire: **le pictogramme «verre & fourchette» doit y figurer.**



- **Attention, nous ne pouvons accepter les emballages ayant déjà contenu des denrées pré-emballées**

(pots de fromage blancs, barquettes de plats cuisinés, etc...)

car ils ne sont pas déclarés conformes pour toutes les denrées !
mais seulement pour celle qu'ils contenaient initialement.

- les sacs tissus et papier ne font l'objet d'aucune loi pour le moment.
Néanmoins, nous vous invitons à **contrôler leur propreté** et à les réserver toujours au même usage.

Dispositions particulières

- **lessiviels en vrac** : la loi oblige à ré-utiliser le flacon initial correspondant au produit souhaité

- **huiles & vins** : nous n'acceptons que les bouteilles en verre distribuées par Biocoop car elles seules s'adaptent au distributeur.

- **miel en vrac** : pour des questions pratiques (remplissage facile), nous vous conseillons d'utiliser le pot que nous proposons.

BON À SAVOIR

Tous les contenants distribués par Biocoop (bocaux, boîtes et sacs) sont garantis aptes au contact alimentaire



PRÉVENTION

ENTRETIEN DES CONTENANTS

- **Privilégier le lavage en lave-vaisselle** (boîtes et pots) ou en **machine à laver** (sacs tissus) après avoir enlevé les résidus de denrées

- **les contenants en verre peuvent être désinfectés** soit en les portant à ébullition dans l'eau pendant 10 mn, soit en les passant au four à 140° pendant 1/4 d'heure.

Merci de votre coopération !